

Ecole d'apprentissage et de réhabilitation

M. Antonio Barrette, ministre du travail, donne des précisions sur cette école.

M. Antonio Barrette, ministre du travail dans le cabinet Duplessis, a dû recourir à la bonne vieille voiture à traction animale pour se rendre à son bureau du nouveau Palais de justice, ce matin. Aux journalistes qui sont allés le saluer M. Barrette a déclaré que la route n'est pas encore ouverte entre Joliette et l'Assomption et qu'il a dû faire près de 20 milles en voiture avant de prendre l'automobile.

Le ministre du travail a donné certains détails au sujet de ce centre d'apprentissage et cette clinique de réhabilitation qu'il projette d'ouvrir dans l'école d'avionnerie de Cartierville, quand elle sera désaffectée, en tout ou en partie. M. Barrette a dit que le gouvernement provincial paierait une partie du coût d'entretien, que les patrons et les employés en feraient autant, que la Commission des accidents du travail paierait aussi, de même que le gouvernement fédéral, à condition que l'administration reste entièrement sous le contrôle de la province.

A cette école on formera des experts dans tous les métiers de la construction. On tentera aussi de rééduquer dans le métier qu'ils professaient les ouvriers qui ont été victimes d'accidents de travail.

Cette école, dit le ministre, sera unique en son genre.